Rapport annuel 2012

1. L'argent n'a pas d'odeur – mais est-il inoffensif pour l'environnement?

Un rapide tour d'horizon des entreprises suisses cotées en bourse révèle de fortes disparités, par exemple sur leur empreinte écologique. D'un côté, on trouve les grands producteurs d'énergie, qui construisent de gigantesques barrages, investissent dans les centrales à charbon à l'étranger et produisent des déchets radioactifs qui vont nous poser des problèmes pendant des siècles, et d'autre part les prestataires financiers qui n'ont besoin pour leur activité que de bureaux et de matériel électronique.

Le Conseil fédéral et le parlement, sous le choc de la catastrophe nucléaire de Fukushima, ont prescrit aux producteurs d'électricité une réorientation vers un approvisionnement énergétique plus sûr et plus respectueux de l'environnement. Une haute exigence stratégique non seulement pour la politique, mais aussi pour les entreprises suisses.

Que le nouveau consensus politique n'ait pas encore partout trouvé sa concrétisation est prouvé par l'entreprise Repower (anciennement Rätia Energie) contrôlée par le canton des Grisons : son intention de maintenir son engagement dans le projet d'une centrale à charbon en Italie témoigne d'une regrettable stratégie rétrograde.

En revanche, les stratégies climatiques des grands prestataires financiers tels que Credit Suisse, UBS, Swiss Re et Zurich Insurance Group sont – en première analyse – plus dignes d'éloges. Tous intègrent dans leurs activités propres, souvent depuis longtemps, des mesures de protection du climat qui participent à une diminution de la production de CO_2.

Mais ces sociétés financières sont-elles vraiment beaucoup plus propres que les producteurs d'énergie ? Qu'en est-il de tous les capitaux confiés aux banques et aux assurances, investissements directs, financements, opérations boursières

ou autres affaires ? Leur impact – positif ou négatif – sur le climat et l'environnement est pondéré différemment que ce n'est le cas dans les activités administratives. Mines et centrales à charbon ou technologie solaire ? Agriculture biologique ou monoculture avec emploi généralisé de pesticides ? Ces distinctions ne sont malheureusement pas incluses dans l'appréciation de la durabilité de l'entreprise.

Pour mettre en lumière ces aspects dissimulés de l'économie de la finance, ACTARES a interpellé les prestataires financiers et entrepris une étude sur les politiques de financement des grandes compagnies d'assurances suisses, qui doit montrer à quel point chaque franc investi charge l'environnement. On aura ainsi une image bien plus réaliste de la charge sur l'environnement induite par l'activité des compagnies d'assurances.

2. Assemblées générales

2.1. Alpiq et Repower

ACTARES a demandé aux fournisseurs d'électricité Alpiq et Repower (anciennement Rätia Energie) de renoncer aux centrales à charbon projetées par Repower en Allemagne et en Italie. Alpiq détenait alors encore 25 % de Repower. Les émissions de CO_2 des centrales projetées représenteraient environ les 40 % de toutes les émissions de CO_2 en Suisse !

D'autre part, ACTARES a critiqué le fait chez Alpiq que seuls des hommes étaient proposés à l'élection au Conseil d'administration.

2.2. Credit Suisse

ACTARES a félicité Credit Suisse pour le bilan neutre des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial pour les lieux de ses activités propres, mais a demandé que cette politique exemplaire porte aussi sur les investissements et les financements : Credit Suisse fait partie des dix plus grandes firmes pourvoyeuses de capital pour l'industrie du charbon, selon une étude de Banktrack.

ACTARES a également jugé positif le développement par la banque de ses directives encadrant les affaires sensibles, tout comme la formation, avec d'autres banques, d'un groupe de travail bienvenu : il doit trouver la manière de concrétiser les principes directeurs en matière de droits humains élaborés par l'ONU à l'intention des multinationales.

2.3. Holcim

ACTARES s'est préoccupée de l'aggravation d'un conflit avec la population locale au Guatemala. Holcim participe pour 20 % au capital d'un projet d'une fabrique de ciment et d'une carrière. Les autres 80 % sont en mains de Cementos Progreso, une firme propriété d'une puissante famille guatémaltèque. La population n'est pas prise au sérieux, menacée et intimidée. ACTARES a demandé à Holcim d'œuvrer par tous les moyens à trouver une solution à ce conflit (voir aussi 3.1 ci-dessous).

2.4. Nestlé

Le rapport de durabilité de Nestlé a été fortement amélioré et ne laisse pratiquement plus rien à désirer. Mais l'entreprise reste impliquée dans de nombreuses procédures judiciaires : de la promotion non conforme de lait condensé au Cameroun au reproche de vente de nourriture infantile en Californie sous un étiquetage pouvant induire les consommateurs en erreur. ACTARES se réjouit par contre de la nouvelle collaboration entre Nestlé et Fair Labour Association, qui constitue un pas important pour mettre fin au travail des enfants dans la filière du cacao.

2.5. Novartis

Beaucoup de vaisselle brisée à propos de la procédure adoptée par Novartis au sujet de la suppression de places de travail à Nyon et à Bâle ! Si ACTARES a apprécié qu'une solution ait été trouvée, elle a critiqué le fait que Novartis n'ait pas cherché depuis le début à engager un dialogue avec les parties concernées.

D'autre part, ACTARES a questionné Novartis sur la délégation d'études cliniques à des organismes externes, et demandé si les mêmes standards étaient respectés pour les patientes et les patients concernés. La réponse a été assez générale et liée à une proposition de dialogue avec le responsable du domaine de la pharma, David Epstein (voir aussi 3.2).

2.6. Roche

ACTARES a pu féliciter Roche pour son excellent rapport de durabilité, qui a également été distingué par l'index de durabilité du Dow Jones et par Öbu, une association suisse d'entreprises respectueuses de l'environnement. Des questions sur le respect de standards de protection de patientes et de patients lors de l'externalisation d'études cliniques ont trouvé une réponse satisfaisante.

En revanche, les rémunérations largement hors norme pratiquées à la tête de l'entreprise restent totalement inacceptables.

2.7. Swiss Re

Swiss Re est membre de différentes organisations qui se consacrent à la politique climatique et souscrit à leurs obligations. Sur le plan de l'analyse des émissions mondiales de CO_2, du Carbon Disclosure Project (CDP), elle est même en pointe. Mais ACTARES a souligné le fait que le CDP est lié principalement aux émissions de CO_2 des activités propres. Pour les investissements, la proportion identifiée comme durable n'en constitue que le 0,3 %, et elle a même diminué depuis 2008 de près de 40 %. Il y a là une nécessité d'agir.

En réponse à la critique d'ACTARES sur le faible taux de participation des femmes dans le conseil d'administration (une sur onze), Swiss Re a annoncé une amélioration pour les élections de 2013.

2.8. Syngenta

Au sujet du Paraquat, un herbicide hautement toxique, ACTARES a demandé à Syngenta une politique de «zero misuse» ainsi que de mieux protéger les personnes en contact avec le produit, souvent insuffisamment formées dans les pays en développement. En référence à la récente condamnation de Monsanto pour des atteintes à la santé causées par un herbicide, ACTARES a parlé d'une bombe à retardement. ACTARES a salué la volonté de Syngenta de chercher conseil auprès de différentes institutions internationales de droits humains, insistant sur une mise en œuvre rapide.

2.9. UBS

ACTARES a refusé la décharge pour les organes dirigeants de la banque, car il n'était pas clair – après une perte commerciale de 1,8 milliards de francs due à l'insuffisance de la supervision des traders – que les mécanismes de contrôle internes puissent à l'avenir éviter de tels évènements.

Ont été critiquées également les rémunérations exagérées des organes dirigeants et le refus d'UBS de rendre publiques ses directives relatives au traitement des affaires sensibles.

Dans le domaine du climat, ACTARES relève une énorme contradiction : une politique climatique louable dans le fonctionnement interne, alors que dans les investissements on note entre 2005 et 2010 une augmentation de 50 % du financement de l'industrie du charbon. Une politique climatique ne saurait être crédible que liée à un abandon du secteur du charbon.

2.10. Zurich Insurance Group

Des années durant, il semblait que le thème du climat n'était pas une priorité chez Zurich Insurance group (anciennement Zurich Financial Services). Cette année, ACTARES a pu constater que les choses bougent : en septembre 2011, une stratégie climatique a été formulée, projetant une mise en œuvre en 2012.

ACTARES a pourtant dû signaler que Zurich était encore à la traîne sur de nombreux points. La firme n'est ainsi ni membre du Climate Group en Suisse, ni signataire des Principes de l'Investissement Responsable des Nations Unies. De plus, les réponses données au Carbon Disclosure Project n'ont pas été rendues publiques. Une politique climatique relative aux investissements fait entièrement défaut.

3. Dialogue avec les entreprises suite aux assemblées générales

3.1. Entretien avec Holcim : conflits au Guatemala et en Inde

Le directeur général Bernard Fontana et la responsable de la durabilité Ruksana Mirza ont pu, lors d'un entretien personnel, expliquer à ACTARES comment Holcim aborde les questions sociales. Pour le cas au Guatemala (voir 2.3), Holcim s'est engagée à faire pression pour trouver une solution en accord avec la population locale. En Inde, la controverse liée à l'important nombre d'emplois temporaires serait héritée de la politique du personnel pratiquée par les ex-propriétaires. Par une réglementation claire et transparente du travail temporaire, Holcim compte éviter à l'avenir de nouveaux problèmes. ACTARES estime qu'Holcim est sérieusement intéressée à trouver des solutions.

3.2. Entretien avec Novartis : externalisation d'études cliniques

Le responsable de la division Pharma, David Epstein, a expliqué à ACTARES, à l'occasion d'un entretien personnel, que la sous-traitance d'études cliniques était due à des goulots d'étranglement, ou au fait que la localisation résultait de demandes de certains pays. Mais il a assuré que 60 à 70 % de toutes les études cliniques étaient effectuées directement par Novartis, et que partout les mêmes standards stricts étaient imposés (voir 2.5).

4. Thèmes dans le collimateur

4.1. Représentation des femmes dans les conseils d'administration

Le thème de la représentation féminine au sein des directions et des conseils d'administration a été abondamment traité par les médias en Suisse cette année. Les autorités de l'Union Européenne ont aussi débattu de quotas de femmes dans les organes de direction des sociétés cotées en bourse. Une cause en faveur de laquelle ACTARES s'est engagée depuis de nombreuses années a ainsi été portée sur la place publique. Pour de nouvelles élections ou des renouvellements dans les conseils d'administration, ACTARES n'accepte des candidatures masculines que si par la même occasion la représentation féminine est améliorée.

4.2. Licenciements chez Serono

Lors de sa reprise de Serono, Merck avait promis que le site de Genève serait maintenu. Pour nombre d'actionnaires, il s'agissait d'une condition importante pour donner leur accord à cette opération. Pourtant, cette année, Merck a décidé de fermer le site de Genève. ACTARES a protesté contre cette parole non tenue et rappelé à la firme sa responsabilité sociale.

4.3. Initiative fédérale «contre les rémunérations abusives»

ACTARES soutient l'initiative «contre les rémunérations abusives», car elle a un impact plus fort que le contreprojet pour une bonne gestion d'entreprise. L'initiative contient quelques dispositions contraignantes, par exemple pour l'élection à la présidence du conseil d'administration ou sur l'approbation des rémunérations par l'assemblée générale. Elle prévoit en outre des condamnations pénales en cas de violation des nouvelles règles. L'intiative seule oblige les caisses de pension à voter et à publier leurs prises de position.

Le directeur d'ACTARES, Roby Tschopp, a déjà pris part à des tables rondes en 2012 : deux avec Ethos Académie à Zurich et Genève, et une autre dans les locaux de SIX Swiss Exchange (Bourse Suisse) à Zurich.

5. Partenariats, projets

5.1. Collaboration avec zCapital

Pour l'élaboration de recommandations de vote, ACTARES a engagé récemment une collaboration avec la société de gestion de fortune zougoise zCapital.

ACTARES continue à définir les recommandations pour les 20 sociétés du SMI. Pour plus d'une centaine d'autres sociétés, les recommandations de zCapital sont reprises, sur la base d'un rating de bonne gouvernance.

5.2. Etude sur les assurances, en collaboration avec Inrate

Les grandes compagnies d'assurances suisses détiennent des investissements de plusieurs centaines de milliards de francs. ACTARES aimerait disposer du bilan CO2 de ces investissements. L'agence Inrate va développer un modèle à cet effet. Le résultat doit inciter les assurances à jouer un rôle de précurseurs pour des investissements compatibles avec la protection de l'environnement. L'étude est cofinancée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et par la fondation Gelbert à Genève.

5.3. Etude sur les caisses de pension, en collaboration avec Ecos

Avec le bureau de conseil Ecos, ACTARES veut examiner le comportement des caisses de pension lors d'assemblées générales, en ce qui concerne leurs votes. Combien d'entre elles votent-elles activement ? Selon quels critères ? Les considérations relatives à l'environnement jouent-elles un rôle ? Une étude préliminaire a été terminée récemment, pour clarifier des points pratiques de l'élaboration du questionnaire. Ecos et ACTARES sont maintenant à la recherche d'un financement pour cette étude.

6. Questions internes

6.1. Nombre de membres

Fin 2012, ACTARES comptait 1'272 membres, dont 25 personnes morales. Il est réjouissant aussi de constater l'attractivité croissante d'ACTARES auprès d'institutions de droit public. Aux côtés de la Ville de Lausanne, qui est membre de longue date, les communes de Carouge, d'Onex et du Locle nous ont rejoints.

6.2. Activités du comité et du bureau

Le Comité s'est réuni six fois en 2012, et son Bureau sept fois de plus. La composition du Comité et du Bureau est restée inchangée et confirmée par la dernière assemblée des membres, en septembre. De ces dix membres, 5 sont des femmes et 5 des hommes; 6 sont issus de Suisse romande et quatre de Suisse alémanique. Sont membres du bureau Rudolf Meyer (président), Caroline Pirenne (vice-présidente), ainsi que Roby Tschopp (directeur).

6.3. Groupes de travail

Deux nouveaux groupes de travail ont été constitués, sur les thèmes de l'égalité d'une part, des banques et assurances d'autre part. Sont actifs en outre les groupes consacrés à l'élaboration des recommandations de vote, à la communicaiton, au droit des actionaires ainsi qu'à différentes branches et sociétés.

6.4. Secrétariat

Trois personnes se répartissent cette année 1,6 postes : Roby Tschopp (directeur), Irmgard Langone (comptabilité, gestion des membres et délégation de droits de vote) et Roger Said (recherche de fonds, communication).

En fin d'année, le bureau de Genève a déménagé de la rue de Varembé près de la place des Nations pour rejoindre la Maison des Associations, où le potentiel de synergies est important. Nouvelle adresse: ACTARES, Case postale 161, 1211 Genève 8. Tél. 022 733 35 60, e-mail info@actares.ch.

6.5. Communication et recherche de membres

En 2011, ACTARES a complètement renouvelé son site web et est présente depuis sur les réseaux sociaux. Cette tendance vers la communication électronique s'est poursuivie en 2012 sur le plan des la publicité. La publicité imprimée a diminué au bénéfice de celle visible en ligne.

ACTARES est soutenue par la Ville de Genève, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et la Fondation Gelbert.